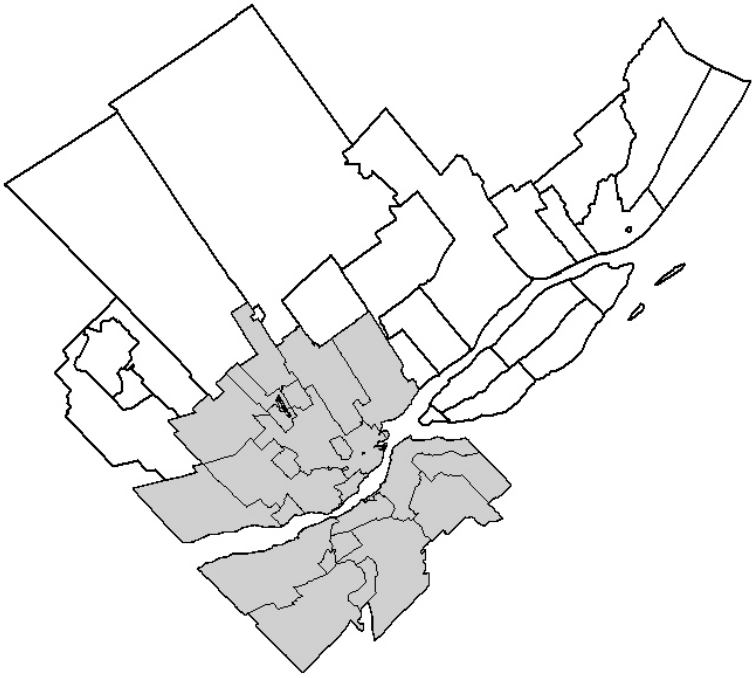
PORTRAIT DE LA SITUATION INTERNATIONALE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES MUNICIPALITÉS, DES MRC, DES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET DES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES DU TERRITOIRE DE LA CMQ



Communauté métropolitaine de Québec

CRAD
Centre de Recherche en Aménagement et Développement

INFORMATIONS SUR LA PRODUCTION

La recherche a été effectuée par

NICOLAS RACINE

Étudiant au doctorat en aménagement du territoire et développement régional
Membre du Centre de recherche en aménagement et développement
Université Laval

La supervision a été assurée par

GUY RIVEST, coordonnateur au développement économique
CHANTAL GENDRON, conseillère en développement économique

Communauté métropolitaine de Québec

L'auteur tient à remercier chaleureusement les représentants régionaux qui ont accepté de participer à cette enquête qui s'est déroulée du 17 mars au 2 mai 2003, sur tout le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

L'auteur tient également à souligner l'apport important du Centre de recherche industrielle du Québec, dont les données servent à illustrer la troisième section du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF **4**

2. INTRODUCTION **5**

- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET CADRE THÉORIQUE 6
- MÉTHODOLOGIE ET LISTE DES SIGLES UTILISÉS 8

3. MUNICIPALITÉS ET MRC **10**

- TABLEAU SYNTHÈSE 11
- VILLE DE QUÉBEC 12
- VILLE DE LÉVIS 14
- MRC ET MUNICIPALITÉS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ 15
- MRC ET MUNICIPALITÉS DE LA-JACQUES-CARTIER 16
- MRC ET MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE-D'ORLÉANS 16
- ANALYSE ET RECOMMANDATIONS 17

4. ORGANISATIONS RÉGIONALES **18**

- TABLEAU SYNTHÈSE 19
- ORGANISMES DE CONCERTATION 19
- ORGANISMES DE PROMOTION 21
- INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT 25
- ANALYSE ET RECOMMANDATION 28

5. ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES **29**

- CARACTÉRISTIQUES GLOBALES 30
- CARACTÉRISTIQUES D'EXPORTATION 34
- SYNTHÈSE ET ANALYSE 38

6. CONCLUSION **39**

- SYNTHÈSE DES DONNÉES RECUEILLIES 40
- SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS 40

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Cette recherche a pour objectif principal d'illustrer les activités internationales de trois groupes d'acteurs socioéconomiques du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec : (1) les municipalités et les MRC ; (2) les organisations régionales ; (3) les entreprises manufacturières. Plusieurs points importants sont à relever pour chacun de ces groupes.

Depuis la réforme municipale de 2001 et la création des nouvelles villes de Québec et Lévis, la structuration des activités internationales a été profondément modifiée. Ces deux municipalités ont en effet décidé d'accorder une place significative aux activités extra-territoriale et considèrent désormais celles-ci comme faisant pleinement partie de leur mandat. Toutefois, cette évolution s'effectue de façon concurrente, chaque ville développant indépendamment ses propres outils internationaux. Cette situation masque un certain désir d'internationalisation manifesté par les autres municipalités de la CMQ qui reconnaissent le fort potentiel de développement produit par les activités internationales.

La situation des organisations régionales, publiques, parapubliques et éducatives est largement affectée par les changements municipaux. La création récente de deux organismes de développement et de promotion économique – l'un couvrant les régions de Québec et Chaudière-Appalaches, l'autre seulement cette dernière région – est une illustration des volontés contradictoires manifestées entre les deux nouvelles municipalités. Il existe néanmoins des organismes sectoriels et des institutions éducatives qui ont atteint au cours des années un très haut degré d'expertise internationale, donnant au territoire de la CMQ des acteurs spécialisés et des ressources importantes en matière d'internationalisation.

La structure industrielle de la CMQ s'appuie largement sur les PME des secteurs traditionnels, tels que la fabrication de produits métalliques, le bois ou les aliments. Il faut aussi noter une certaine percée des entreprises à forte valeur ajoutée, notamment dans l'électronique. L'exportation de biens manufacturés est surtout concentrée dans les zones contiguës à la province de Québec, l'Ontario, les Maritimes et les États-Unis, et ne représente pas une portion moyenne très élevée du chiffre d'affaires des entreprises. Les analyses permettent aussi de démontrer des liens significatifs forts entre la recherche et développement et la propension à exporter des entreprises de fabrication.

INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET CADRE THÉORIQUE 6
2. MÉTHODOLOGIE ET SIGLES UTILISÉS 8

1. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET CADRE THÉORIQUE

OBJECTIFS. La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a été créée en janvier 2002, tel que prévue par la réforme de l'organisation territoriale municipale. Son territoire comprend les villes de Québec et de Lévis ainsi que les territoires des MRC de L'Île d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La-Jacques-Cartier. Entre autres mandats, la CMQ peut – de son propre chef – explorer la possibilité d'intervenir pour favoriser le rayonnement et le développement international de son territoire. Le présent rapport s'inscrit dans cette logique, puisqu'il doit servir à alimenter la réflexion autour de la vision stratégique de la CMQ. Celle-ci déterminera les enjeux qui touchent l'organisation et son territoire. Afin d'y parvenir, il est nécessaire d'établir, dans un premier temps, le diagnostic métropolitain en évaluant les forces et les faiblesses, les valeurs et les préoccupations communes de ses membres.

L'objectif principal poursuivit ici consiste donc à documenter de façon précise et concise les activités internationales menées par les principaux acteurs socioéconomiques du territoire de la CMQ. Les acteurs analysés sont issus des secteurs municipaux, publics, parapublics et privés. L'objectif sous-jacent de cette recherche est également de donner l'information la plus actuelle possible sur une thématique en constant bouleversement.

CADRE THÉORIQUE. Le territoire métropolitain fait l'objet de beaucoup d'attention de la part de chercheurs provenant de divers horizons. En effet, depuis les vingt dernières années, plusieurs auteurs se sont attardés à conceptualiser le développement de l'espace urbain élargit, phénomène communément appelé la « *métropolisation* » du territoire. Celui-ci résiste à une définition simple et suppose une grande quantité de facteurs explicatifs et analytiques. Une présentation synthétique des principaux arguments théoriques retrouvés dans la littérature s'impose toutefois afin de bien saisir les motivations et les justifications de la CMQ.

L'essor des territoires métropolitains s'inscrit dans un continuum amorcé de façon inégale selon les pays, mais en progression rapide depuis le deuxième conflit mondial. Pour Leresche (1995) : « Dans ce système mondial où les capitaux, les biens et les personnes sont dans l'obligation de se déplacer, où les informations et les services doivent être co-présents et en relation dans toutes les parties du monde, la concentration d'infrastructures fixes permet cette hypermobilité des capitaux, des biens et des personnes. Quand tout circule et s'échange, des points fixes sont vitaux. Ces derniers se localisent dans les grands ensembles urbains, renforçant ainsi leur croissance. » (p. 4) Le renforcement du territoire métropolitain comme espace prioritaire de développement est donc en partie lié au phénomène de globalisation économique et sociale que connaît notre époque. La métropolisation est aussi reliée à un constat interne fort simple souligné par Derycke (2000) : « De même, la petite ville monoindustrielle ou monoactivité est davantage exposée au risque du déclin ou de la crise, que la grande ville qui abrite une très large gamme d'activités différentes, complémentaires ou concurrentes. La métropole est même regardée comme une sorte de mécanisme d'assurance contre le risque : risque de perte d'activité pour les entreprises, risque de diminution d'emploi pour les hommes. (p. 9) » Qu'ils s'agissent de considérations globales ou locales, la métropolisation devient un élément incontournable dans un monde où les repères spatiaux traditionnels tendent à se modifier ou à se rapprocher (Rosenau, 1992).

Qu'est-ce qu'un territoire métropolitain ? Encore une fois les explications parfois contradictoires, abondent. Certains éléments permettent toutefois d'établir un certain consensus : (1) la taille,

comprise comme étant l'extension maximale de la zone urbanisée. Chez quelques chercheurs, la taille métropolitaine inclut également les distances de navette entre l'habitat et le lieu de travail des salariés, permettant d'avoir un indice assez précis de l'aire d'influence et d'attraction économique de la zone. La taille n'est toutefois pas perçue comme un élément limitatif : la complexité d'une évaluation concrète de la taille d'un espace donné vient diminuer la portée discriminante de ce facteur. (2) La configuration centralisée des activités socio-économiques et socio-culturelles, que la zone métropolitaine favorise, particulièrement dans les secteurs des services publics et privés, ainsi que pour les principaux équipements socio-récréatifs. (3) La segmentation spatiale, tant au niveau politique que social, à travers le développement de sous-ensembles plus ou moins intégrés. L'espace métropolitain est alors perçu par certains comme une collection d'enclaves favorisant la ségrégation économique (Veltz, 1995). De façon moins dramatique, le territoire urbain peut aussi être vu comme le regroupement d'entités politiques ou administratives de taille et de force différentes, appelant des mécanismes de régulation. (4) L'absence ou la relative faiblesse des institutions politiques métropolitaines, directement produite par le troisième facteur. Le territoire métropolitain est régulièrement soumis à des pressions contradictoires de la part de ses membres, contribuant ainsi à affaiblir la perspective d'ensemble et la production de politiques concertées.

S'appuyant sur la quatrième constatation, Leresche (1995) précise : « (…) la métropole n'est pas seulement la juxtaposition de biens, de ressources, d'expérience, de savoir-faire mais surtout un système de flux de personnes, de capitaux et d'information. Quelle qu'en soit l'importance, une politique purement patrimoniale ne permet pas une gestion métropolitaine. La maîtrise de ces flux devient en effet prioritaire et passe par la mise en place de réseaux de toutes sortes, fortement interconnectés les uns aux autres, qui devraient permettre de tirer profit aussi bien des ressources mondiales que locales. » (p. 4) Le Galès (1995) complète en soulignant que « (…) le gouvernement des villes implique de plus en plus différents types d'organisations : autorités locales, mais aussi grandes entreprises privées, représentants de groupes privés, agences publiques et semi-publiques, représentants de différents segments de l'État, consultants, organismes d'études, associations. » (p. 60)

Pour ces auteurs, la multiplication des flux et des pôles de décision échappant aux structures traditionnelles souligne toute l'importance de la mise en œuvre d'un système de gouvernance métropolitaine. La « *gouvernance* » est un concept intrinsèquement lié à la notion de métropolisation. Elle peut être définie de plusieurs façons et ses applications théoriques et pratiques peuvent énormément varier, mais sa popularité croissante – tant auprès des décideurs que des chercheurs – rend importante son explication. Leresche (2001) la présente en contradiction avec la notion de gouvernement : « La gouvernance doit au contraire suggérer une multitude d'acteurs à la fois publics et privés, pris dans des réseaux de coopération/négociation peu hiérarchiques et multipolaires, qui supposent des arrangements informels. » (p. 38) Stoker définit aussi cinq propositions qui encadrent théoriquement la notion de gouvernance : (1) *Governance refers to a set of institutions and actors that are drawn from but also beyond government* (2) *Governance identifies the blurring of boundaries and responsibilities for tackling social and economic issues* (3) *Governance identifies the power dependence involved in the relationships between institutions involved in collective action* (4) *Governance is about autonomous self-governing networks of actors* (5) *Governance recognizes the capacity to get things done which does not rest on the power of government to command or use its authority. It sees government as able to use new tools and techniques to steer and guide.* La gouvernance est

donc une façon de gérer un espace en collaboration avec plusieurs intervenants non forcément reliés ou financés par le gouvernement. Dans le cas d'une zone métropolitaine, cette façon d'entrevoir la gestion des principales activités socio-économiques est pratiquement incontournable tant le territoire est subdivisé et les acteurs sont nombreux. Même si la gouvernance peut prendre d'innombrables formes opérationnelles, son adoption par les autorités est perçue par les chercheurs, comme naturelle et souhaitable, bien que contraignante et souvent difficile d'application.

Comment les notions de métropolisation et de gouvernance peuvent être employées dans le cas d'une enquête sur les activités internationales ? Un éclairage précieux est offert par Smouts (1998). Cette auteure « (…) suggère une approche en terme de processus, centrée sur les acteurs, qui s'inspire franchement de celles des politiques publiques. En ne partant pas d'un acquis idéalisant ou niant le rôle ou la puissance de tel ou tel acteur, elle suggère de décrire et d'analyser empiriquement les mécanismes par lesquels les acteurs organisent ou régulent le système international et le type d'interactions stratégiques qu'ils développent pour résoudre les problèmes ou les conflits. » (cité par Leresche, 2001, p.43) Les activités internationales menées depuis un espace métropolitain par plusieurs acteurs indépendants supposent une forte fragmentation dans les intentions, les démarches et les résultats. L'analyse qui emploie l'angle de la gouvernance métropolitaine permet, dans un premier temps, de documenter ces relations, tant étrangères que domestiques, et de façonner une image du type de gouvernance existant ou en émergence entre les acteurs observés.

La démarche entreprise par la CMQ s'inscrit dans cette perspective. Avant de procéder à des modifications structurelles de la gouvernance dédiée à la promotion ou au développement international de la zone métropolitaine, une connaissance intime de la situation actuelle s'impose. À travers l'étude des activités internationales des principaux acteurs socio-économiques du territoire, la CMQ pourra sélectionner de façon plus éclairée – le cas échéant – son angle d'intervention.

2. MÉTHODOLOGIES ET SIGLES EMPLOYÉS

MÉTHODOLOGIES. Les différents types d'acteurs étudiés dans la présente enquête suggèrent l'adoption de méthodes diverses et complémentaires. Le principal objectif méthodologique de cette recherche est d'accumuler le plus d'informations pertinentes possibles sur les activités internationales des acteurs sélectionnés pour une période de cinq ans (1997-2003). Ces acteurs sont les municipalités (26), les MRC (3), les organismes de développement (2), de promotion (6), les institutions d'enseignement supérieur (2) et les entreprises manufacturières (1036).

Dans le cas des municipalités et des MRC, l'approche privilégiée est le questionnaire envoyé électroniquement ou par télécopieur (disponible en annexe). Un premier contact téléphonique est effectué (entre le 17 et le 28 mars principalement), afin d'identifier la personne la plus directement responsable pour répondre au questionnaire. Ce dernier lui est alors acheminé personnellement. Dans le cas des villes de Québec et Lévis, des entrevues sont également menées avec des responsables, afin d'obtenir des renseignements complémentaires. Dans le cas particulier de la Ville de Québec, la démarche par questionnaire s'avère impraticable en raison du

volume important des activités internationales passées et en cours. Une consultation des archives et des documents actifs est adoptée comme solution complémentaire.

Les organisations de concertation, de promotion et les institutions d'enseignement sélectionnés sont étudiés principalement à partir de leurs politiques institutionnelles (documents publics soulignant leurs intentions internationales) et de leurs bilans (documents publics soulignant leurs réalisations internationales au cours des années de l'enquête). Encore une fois, des entrevues sont menés avec les responsables de certains organismes afin d'obtenir des renseignements complémentaires. Dans certains cas particuliers, la récente formation de nouvelles organisations vient limiter l'analyse aux seules intentions, recueillies principalement grâce à une revue de presse obtenue auprès des principaux médias régionaux.

Les entreprises manufacturières sont étudiées dans une perspective statistique, grâce à une banque de données disponible au CRAD mais produite par le Centre de recherche industrielle du Québec. Cette banque contient des informations relatives à 1036 entreprises manufacturières réparties sur le territoire de la CMQ. Cet échantillon correspond environ à 92% de l'emploi manufacturier enregistré sur le territoire de la CMQ. Deux groupes d'analyses distinctes sont menées : (1) une présentation de certaines caractéristiques fondamentales des entreprises manufacturières ; (2) une présentation des caractéristiques reliées aux zones d'exportation des entreprises manufacturières. L'analyse se complète par des considérations croisées entre les deux types d'analyses.

La recherche est conclue par des considérations générales quant aux observations qui sont rapportées dans les différentes sections, ainsi qu'avec des recommandations quant à la suite du processus de recherche.

SIGLES EMPLOYÉS. La recherche emploie un certain nombre de sigles organisationnels. Pour éviter la redondance, voici les principaux sigles utilisés ici.

ATR	Association touristique régionale
CELCA	Conseil économique Lévis-Chaudière-Appalaches
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
CA Export	Chaudière-Appalaches Export
CODEM	Corporation de développement économique métropolitain
CRCDCA	Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches
CRCDQ	Conseil régional de concertation et de développement de Québec
GATIQ	Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel Québec-Chaudière-Appalaches
GRI	Groupe pour le rayonnement international des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
MRC	Municipalité régionale de comté
OTCQ	Office du tourisme et de congrès de Québec
SPÉQM	Société de promotion économique du Québec métro

MUNICIPALITÉS ET MRC

1. TABLEAU SYNTHÈSE 11
2. VILLE DE QUÉBEC 12
3. VILLE DE LÉVIS 14
4. MUNICIPALITÉS ET MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ 15
5. MUNICIPALITÉS ET MRC DE LA-JACQUES-CARTIER 16
6. MUNICIPALITÉS ET MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS 16
7. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS 17

CE PREMIER CHAPITRE REPREND LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SOULEVÉS PAR LES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX QUI ONT ACCEPTÉ DE PARTICIPER AU SONDAGE PAR QUESTIONNAIRE. LE TOUT DÉBUTE PAR UN TABLEAU SYNTHÈSE QUI PRÉSENTE UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES INFORMATIONS QUI SERONT DÉVELOPPÉES DANS LES SECTIONS SUIVANTES.

1. TABLEAU SYNTHÈSE

Municipalités[1]	Jumelages, ententes, accords (nombre)	Autres activités internationales[2] (Oui/Non)	Montant investi[3] (approximatif en $)
Ville de Québec	42	Oui	600 000[4]
Québec	20	Oui	425 000
Sainte-Foy	1	N/D	N/D
Charlesbourg	3	N/D	N/D
Beauport	3	N/D	N/D
Sillery	2	N/D	N/D
Cap-Rouge	1	N/D	N/D
Saint-Augustin-de-D.	9	N/D	N/D
Loretteville	0	N/D	N/D
L'Ancienne-Lorette	0	N/D	N/D
Saint-Émile	1	N/D	N/D
Val-Bélair	0	N/D	N/D
Vanier	2	N/D	N/D
Lac-Saint-Charles	0	N/D	N/D
Ville de Lévis	7	Oui	57 000
Lévis	3	Oui	N/D
Saint-Romuald	1	N/D	N/D
Saint-Jean-Chrysostome	1	N/D	N/D
Sainte-Hélène	0	N/D	N/D
Saint-Nicolas	2	N/D	N/D
Saint-Étienne	0	N/D	N/D
Saint-Rédempteur	0	N/D	N/D
Pintendre	0	N/D	N/D
Saint-Joseph	0	N/D	N/D
Charny	0	N/D	N/D
MRC de l'Île-d'Orléans	1	Non	0
Sainte-Pétronille	0	Non	N/A
Saint-Laurent	1	Non	0
Saint-Pierre	-	-	-
Saint-Jean	0	Non	N/A
Sainte-Famille	0	Non	N/A
Saint-François	0	Non	N/A
MRC de la Côte-de-Beaupré	0	Non	N/A
Saint-Tite-des-Caps	0	Non	N/A
Saint-Ferréol-les-Neiges	0	Non	N/A
Cap-Tourmente	0	Non	N/A
Saint-Joachim	-	-	-
Beaupré	0	Oui	15 000
Saint-Anne-de-Beaupré	-	N/D	N/D
Château-Richer	0	Non	N/A
L'Ange-Gardien	0	Non	N/A
Boischatel	0	Non	N/A

[1] Les villes de Québec et de Lévis sont représentées sous leur forme actuelle mais aussi selon les anciennes limites, afin d'illustrer la provenance des jumelages avant 2002.

[2] Activités culturelles, éducatives, économiques ou sportives. Évaluées à partir des réponses obtenues par questionnaire.

[3] Montant investi par la municipalité. Un événement international peut avoir lieu sans que la municipalité l'ait financé.

[4] Selon le budget annoncé du nouveau Commissariat aux relations internationales.

MRC de La-Jacques-Cartier		0	Non	N/A
	Lac-Beauport	3	Oui	2000 à 5000
	Sainte-Brigitte-de-Laval	-	-	-
	Lac-Delage	0	Non	N/A
	Stoneham-et-Tewskebury	-	-	-
	Saint-Gabriel de Val.	-	-	-
	Shannon	0	Non	N/A
	Lac-Saint-Joseph	-	-	-
	Fossambault	-	-	-
	Sainte-Catherine	-	-	-

2. VILLE DE QUÉBEC

SYNTHÈSE. La Ville de Québec est la municipalité du territoire de la CMQ qui dispose du plus grand nombre de liens internationaux formels (42), pour une bonne part (22) hérités des anciennes villes qui formaient le territoire de la défunte Communauté urbaine de Québec. La Ville de Québec encourage ou organise également un grand nombre d'activités internationales, tant sur les plans politique et économique que culturel et éducatif.

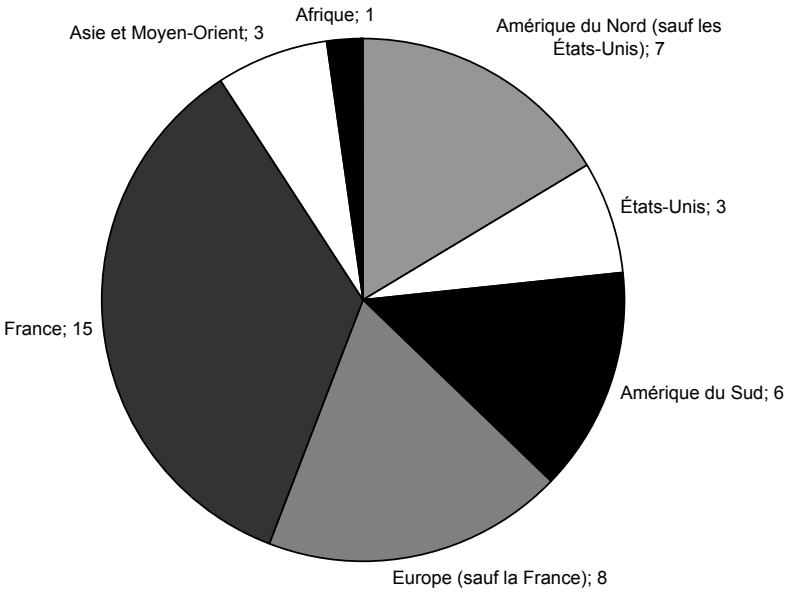
L'organisation des relations internationales de la Ville était confiée – jusqu'au mois de mars 2003 – au Bureau des relations internationales et au service du protocole. Ces deux structures sont désormais réunies au sein du Commissariat aux relations internationales, avec à sa tête un Commissaire général, aidé de trois commissaires responsables respectivement des affaires interinstitutionnelles, de la promotion économique et de l'immigration. Le budget annoncé de ce nouvel organisme est de 600 000 $ annuellement, alors que l'ancien Bureau des relations internationales disposait de 425 000 $.

JUMELAGES ET LIENS INTERMUNICIPAUX. La Ville de Québec se distingue par l'étendue de ses activités internationales avec d'autres municipalités, répandues aux quatre coins du monde : Albany (1986) ; Bergen (1999) ; Bordeaux (1962) ; Calgary (1956) ; Cannes (1998) ; Changchun (1997) ; Chauray (1991) ; Coro (2002) ; Cracovie (2001) ; Département du rhône (1991) ; Dinant (1981) ; Etterbeek (1984) ; Grand Prairie (1999) ; Guanajuato (2002) ; Iasi (2001) ; La Ferté Saint-Aubin (1996) ; Le Cannet (1991) ; Liège (2002) ; Montalieu (1987) ; Montevideo (1998) ; Namur (1991) ; Natchitoches (1987) ; Nelson (1992) ; Oak Bay (N/D) ; Ouagadougou (2000) ; Ovalle (1994) ; Paris (1996) ; Queretaro (1998) ; Quito (2002) ; Rio de Janeiro (1997) ; Rocky View (1998) ; Rueil-Malmaison (1999) ; Saint-Augustin-de-Correze (1993) ; Saint-Augustin-de-France (1987) ; Saint-Pétersbourg (2002) ; Sao Paulo (1997) ; Sillery (1987) ; Vanier (1984) ; Vannes (1992) ; Villemoisson-sur-Orge (1984) ; Xi'an (2001) ; Zahlé (2000).

Actuellement, le nouveau Commissariat aux relations internationales révise ses partenariats, tant ceux de l'ancienne Ville de Québec que des autres municipalités. L'objectif de cette démarche est de conserver les ententes dynamiques et de fixer des critères de sélection pour les ententes à venir.

Voici un graphique qui présente la répartition des ententes internationales de la Ville de Québec selon la provenance des villes partenaires:

Graphique 1 : répartition géographique des ententes internationales de la Ville de Québec



ACTIVITÉS INTERNATIONALES. La liste des activités internationales organisées, soutenues ou encouragées par la Ville de Québec est longue. L'objectif ici est de présenter un éventail non exhaustif, mais de nature à illustrer les différents secteurs d'internationalisation couverts par la Ville de Québec.

L'activité politique internationale la plus représentative des dernières années est sans conteste la tenue de missions économiques régionales. Présidées par la Ville et dirigées par le maire de Québec, ces missions ont – entre autre – pour but de raffermir les liens entre Québec et ses partenaires jumelés ou en voie de l'être. On note, depuis 1996, environ 10 missions de la sorte, impliquant plusieurs partenaires régionaux, avec des destinations variées : France (3), Belgique (2), Chine (3), Amérique du Sud (1). Ces missions sont généralement planifiées et financées par plusieurs organisations régionales. L'objectif reconnu est d'augmenter la visibilité de l'effort international, de favoriser la multisectorialité et de partager les frais de l'événement. Dans le même ordre d'idée, Québec accueille aussi régulièrement des représentants de ses villes partenaires.

Les activités culturelles et touristiques auxquelles participent – ou qui sont encouragées par – la Ville de Québec sont de deux ordres : (1) les activités régionales qui accueillent des participants étrangers avec une clientèle locale et (2) les activités régionales qui attirent des participants et une clientèle internationale. Dans le cas de (1) on note surtout certains événements de taille modeste, tel que le Carrefour international de théâtre, le Festival des journées d'Afrique, Danses et rythmes

du monde, le Festival de musiques militaires, le Festival international des arts traditionnels, le Festival international du film, Images du nouveau monde et le Salon international du livre de Québec. Ces événements parviennent à attirer des participants de l'extérieur, mais l'essentiel de la clientèle touristique provient de la région immédiate de Québec. Dans le cas de (2), on compte les plus grandes activités touristiques, tel que le Carnaval, le Festival d'été, Expo-Québec, les Fêtes de la Nouvelle-France, les Grands Feux Loto-Québec, la Transat Québec-Saint-Malo. Ces activités parviennent à recruter des participants et une clientèle qui dépassent les limites du territoire national. Trois événements sportifs ont également acquis une certaine stature, soit le Tournoi international de Hockey Pee-Wee, le Grand Tour cycliste de Beauce et le Marathon des Deux-Rives (ces deux derniers conjointement avec Lévis).

Au plan éducatif, il faut souligner la signature du protocole des Rencontres Champlain-Montaigne, entre la Ville de Québec et celle de Bordeaux, qui institue des relations formelles et régionales entre les administrations des deux municipalités, mais aussi et surtout entre leurs universités respectives, qui tiennent désormais un colloque itinérant et bisannuel sur des thématiques propres à chaque région.

PERSPECTIVES. Le nouveau Commissariat aux relations internationales se perçoit comme un acteur central au sein d'une région dont les frontières excèdent celles de l'actuelle Ville de Québec. Conscient de la présence de fortes entités institutionnelles et privées, le Commissariat est actuellement en train de mener des rencontres prospectives afin de tisser ou de renouveler des réseaux de relations. Son commissaire en chef suggère aussi que la démarche internationale de Québec sera à revoir, afin d'éviter une trop grande passivité de la Ville en matière de partenariat. Le travail d'évaluation des jumelages et ententes doit permettre de donner à la Ville des directives claires quant aux caractéristiques des futurs partenaires extra-territoriaux.

3. VILLE DE LÉVIS

SYNTHÈSE. La nouvelle Ville de Lévis regroupe dix municipalités de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent. Au niveau international, Lévis détient six jumelages – la plupart en réévaluation – dont quatre hérités des anciennes municipalités de son territoire. Il faut également compter un pacte d'amitié non concrétisé. Lévis dispose d'un comité de jumelage qui s'occupe de la gestion courante de ces ententes et de leur évaluation. Il est envisagé de confier aux arrondissements le soin de poursuivre ou de suspendre les jumelages issus des anciennes villes.

JUMELAGES ET LIENS INTER MUNICIPAUX. La Ville de Lévis est jumelée avec six municipalités, toutes françaises : Le Grand Quévilly ; Bernières-sur-Mer ; Saint-Benoît-du-Poitou ; Vouneuil-sous-Biard ; Buxerolles et Saint-Cosme-sous-Varais. Un pacte d'amitié avec la ville salvadorienne de Olocuilta est envisagé. Les objectifs principaux de ces jumelages étaient essentiellement touristique et culturel, avec aussi une composante d'échanges d'étudiants.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES. Depuis la fusion municipale de 2001, Lévis s'implique davantage dans des activités de promotion internationale et de démarchage, surtout par le biais de missions d'exploration. Deux de ces missions sont recensées; (1) une première mission régionale en France – régions Poitou-Charentes et Limousin et (2) une seconde mission régionale en France –

régions de Franche-Comté, Rhônes-Alpes, Limousin et Aquitaine. Il est à noter que la dimension « mission régionale » implique directement tout le territoire de Chaudière-Appalaches. Il est à noter que Lévis a aussi participé, au cours des années 1990, à des activités de soutien envers des municipalités localisées dans des pays en voie de développement (Kongoussi au Burkina Faso et Saint-Louis au Sénégal) sous l'égide de la Fédération canadienne des municipalités.

D'autres activités internationales jalonnent l'année à Lévis, notamment l'International d'art miniature (qui accueille des participants d'un peu partout dans le monde). C'est au niveau sportif que la ville se démarque le plus : Tournoi international de hockey atome (participants de plusieurs pays), le Grand Tour cycliste de Beauce, le Marathon des Deux-Rives – conjointement avec la Ville de Québec (participants de plusieurs pays), Ultratriathlon international (tranche de la Coupe du monde).

PERSPECTIVES. La nouvelle Ville de Lévis tend à développer rapidement ses activités internationales, résultat direct de la fusion qui a fait passer la Ville de 40 000 habitants à plus de 125 000. Les autorités municipales font également connaître leur intérêt pour des échanges inter-municipaux principalement axés sur la dimension économique, grâce à des partenariats avec des forces vives régionales (organismes ou entreprises). Ainsi, Lévis rechercherait une entente avec une municipalité de la Nouvelle-Angleterre et une réorientation de ses jumelages français.

L'élément le plus intéressant à souligner concerne l'autonomisation de Lévis par rapport à Québec et son intégration plus marquée comme pôle urbain principal de la région de Chaudière-Appalaches. Ainsi, Lévis est partie prenante dans le développement d'une politique de rayonnement international de la région Chaudière-Appalaches (dont le mandat de rédaction a été confié à CA Export) et dans la formation de la CELCA (voir le prochain chapitre, section 3).

4. MRC ET MUNICIPALITÉS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

SYNTHÈSE. La MRC et huit municipalités de la Côte-de-Beaupré ont répondu au questionnaire de la CMQ. Il en ressort principalement que le manque de moyens de ces entités vient limiter les prétentions internationales de celles-ci. Même dans les municipalités de taille moyenne (Boischâtel, Château-Richer, Saint-Ferréol), on ne déclare aucune activité internationale. Les autorités de la MRC ne mentionnent également aucune activité internationale.

JUMELAGES ET LIENS INTERMUNICIPAUX. Aucun jumelage ou entente n'est recensé parmi les membres de l'échantillon.

AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES. La Ville de Beaupré souligne la tenue sur son territoire des mondiaux de vélo de montagne, qui attirent des participants provenant de nombreux pays. La municipalité mentionne également sa participation financière à l'événement et le rayonnement que celui-ci entraîne pour la région. La présence d'un attrait touristique comme le Mont-Saint-Anne est évidemment un facteur important d'attraction internationale pour toute la Côte-de-Beaupré. L'autre événement d'importance relevé est le pèlerinage annuel de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui attire un vaste public provenant des quatre coins de l'Amérique, ainsi que de l'Europe.

PERSPECTIVES. La petite taille des municipalités est le premier facteur invoqué pour justifier les faibles résultats internationaux démontrés par les municipalités de La Côte-de-Beaupré. Malgré tout, quatre municipalités ont témoigné un intérêt assez soutenu pour les questions internationales et leurs possibles retombées. La municipalité de Château-Richer est d'ailleurs en train de monter un projet de jumelage qui s'appuie sur des liens réciproques entre deux familles, l'une locale et l'autre française.

5. MRC ET MUNICIPALITÉS DE LA-JACQUES-CARTIER

SYNTHÈSE. La MRC et trois municipalités ont répondu au questionnaire de la CMQ. Comme dans le cas de La Côte-de-Beaupré, la petite taille des entités semble être un facteur prépondérant pour expliquer le peu d'activités internationales enregistrées sur ce territoire. Il faut remarquer tout de même que la municipalité de Lac-Beauport est un peu plus active sur ce thème. Quant à la MRC, elle ne signale aucune relation internationale.

JUMELAGES ET LIENS INTER MUNICIPAUX. La municipalité de Lac-Beauport indique deux pactes d'amitié (Sevrier, France – 1991 ; Le Grand-Bornand, France – 1991) et un lien d'échange culturel et de soutien économique, avec une dimension d'aide au développement (Tillabéri, Niger – 2002).

AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES. La municipalité de Lac-Beauport souligne les diverses activités reliées à ses ententes internationales, notamment un symposium d'aquarelles, tenu conjointement avec ses deux partenaires français. Avec le partenaire africain, il est davantage question de l'envoi de médicaments, grâce à des collectes effectuées auprès de la communauté. Quant aux autres municipalités sondées, elles ne font état d'aucune activité de nature internationale.

PERSPECTIVES. Encore une fois, le manque de moyens de ces municipalités est un frein à un plus grand développement des activités internationales. Mais encore ici, cette thématique n'est pas dédaignée : on lui reconnaît plusieurs vertus, notamment l'ouverture sur d'autres cultures et la possibilité d'acquérir connaissances et bonnes pratiques municipales provenant d'ailleurs dans le monde.

6. MRC ET MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

SYNTHÈSE. La MRC et cinq municipalités ont répondu au questionnaire de la CMQ. Le manque de moyens des municipalités de l'Île-d'Orléans est à nouveau un facteur limitatif pour la sphère des activités internationales. Même si la MRC et une municipalité disposent de jumelages classiques, bien peu d'activités viennent supporter ces actions.

JUMELAGES ET LIENS INTERMUNICIPAUX. La MRC de l'Île-d'Orléans déclare disposer d'un pacte d'amitié avec l'Île de Ré (France, 1985). La municipalité de Saint-Laurent a indiqué détenir

un pacte d'amitié avec Tourouve (France, date indéterminée). Les autres municipalités de l'île ont indiqué qu'ils ont parfois reçu des offres, mais qu'il n'y a pas eu de suite.

AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES. Les deux pactes d'amitié signalés plus haut n'ont donné lieu qu'à de rares échanges et aucune activité concrète. Dans l'ensemble, aucune municipalité n'a mentionné d'actions internationales, tant locales qu'à l'étranger.

PERSPECTIVES. Comme pour les précédentes MRC, les municipalités de l'Île-d'Orléans mentionnent toutes un intérêt – limité – pour les questions internationales. Elles les perçoivent comme une bonne façon de tisser des liens sociaux et d'obtenir des contacts et de l'information sur d'autres cultures et d'autres pratiques municipales.

7. ANALYSE

Les fusions municipales ont rapidement amené à l'avant-scène la question des activités internationales. Celles-ci ne sont désormais plus considérées comme un luxe réservé aux états et aux métropoles ; elles font désormais partie d'une stratégie globale de développement urbain et régional, par la recherche d'investissements ou le partage d'expertise municipale.

Les villes de Québec et Lévis sont en ce sens à l'avant-garde de ce mouvement d'internationalisme. Ces deux municipalités se dotent (ou sont en voie de le faire) d'instruments organisationnels modernes et performants pour représenter adéquatement leur nouveau territoire, mais aussi des ensembles régionaux plus vastes. La Ville de Québec cherche à représenter un territoire bien au-delà de ses limites actuelles, alors que Lévis se positionne pour devenir le pôle principal de Chaudière-Appalaches.

L'émergence de ces puissants acteurs locaux ne doit pas occulter les activités internationales tenues ailleurs sur le territoire de la CMQ. Même peu nombreuses, ces activités sont maintenues par des municipalités qui – pour la plupart – reconnaissent la nécessité des activités internationales de toute nature. Celles-ci sont perçues comme une source de connaissances et d'interrelations très importante pour le développement des communautés locales. Ces municipalités sont toutefois parfaitement conscientes du handicap que représente leur petite taille et du manque de possibilités financières qui l'accompagne.

RECOMMANDATION

Miser sur la collaboration et la diffusion d'informations intermunicipales sur le territoire métropolitain dans le cadre d'activités internationales est une option intéressante que pourrait envisager la CMQ.

ORGANISATIONS RÉGIONALES

1. TABLEAU SYNTHÈSE 19
2. ORGANISMES DE CONCERTATION 19
3. ORGANISMES DE PROMOTION 21
4. INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT 25
5. ANALYSE ET RECOMMANDATION 28

CE SECOND CHAPITRE ANALYSE LES PRINCIPAUX DOCUMENTS, ARTICLES ET ENTREVUES TRAITANT DES ORGANISATIONS SÉLECTIONNÉES. LE TOUT DÉBUTE PAR UN TABLEAU SYNTHÈSE QUI PRÉSENTE UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES INFORMATIONS QUI SERONT DÉVELOPPÉES DANS LES SECTIONS SUIVANTES.

1. TABLEAU SYNTHÈSE

Organisations	Type	Activités internationales	Zones internationales privilégiées
CRCDQ	Concertation	Missions, soutien logistique, soutien financier	Europe francophone, Chine, Amérique latine
CRCDCA	Concertation	Soutien financier, soutien logistique	France, États-Unis
PÔLE Québec-Chaudière Appalaches	Promotion	Missions, soutien aux entreprises, soutien financier	À déterminer
CELCA	Promotion	Missions, soutien aux entreprises, soutien financier	À déterminer
SPÉQM	Promotion	Missions, soutien aux entreprises, réseautage	États-Unis, Europe de l'Ouest, Chine, Amérique latine
CA Export	Promotion	Missions, soutien aux entreprises, démarchage	États-Unis, Mexique, Europe de l'Ouest
OTCQ	Promotion	Missions, démarchage touristique	Amériques, Extrême-Orient, Europe
GRI	Promotion	Missions, soutien logistique, soutien financier	Europe francophone, Chine, Amérique latine
Université Laval	Éducation supérieure	Recherche, accueil d'étudiants, profil international	Europe, Amériques, Extrême-Orient
Collège Mérici	Éducation supérieure	Accueil d'étudiants, programmes internationaux	Amériques, Extrême-Orient

* Les cases grises représentent les nouvelles organisations (CELCA) ou les organisations disparues (GRI et SPÉQM)

2. ORGANISMES DE CONCERTATION

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE QUÉBEC. Le CRCDQ déclare entretenir des activités internationales depuis le milieu des années 1990. L'organisme a participé à la fondation du GRI (voir la section 3 : *Organisations de promotion*) en 1994. Ce faisant, le CRCDQ a été appelé à se positionner en tant qu'organisation régionale sur des questions liées au développement des liens extra frontaliers.

À partir de 1997, le CRCDQ a également développé ses propres activités internationales, indépendamment de la structure du GRI. Le rapport annuel 1997-1998 précise que : « Cinq objectifs généraux ont été retenus (…) : maximiser les retombées de l'accueil de visiteurs et des délégations étrangères; renforcer le développement économique; favoriser la prospection et l'accueil de délégations étrangères ainsi que la tenue d'événements internationaux; attirer une immigration en lien avec les objectifs de développement de la région et miser sur les personnes immigrantes établies dans la région; promouvoir la région à l'étranger. » Concrètement, le CRCDQ a organisé des rencontres avec des représentants du Québec à l'étranger et mené une mission exploratoire en Aquitaine, avec qui la région de Québec est liée depuis 1996.

On note aussi la signature d'une entente spécifique entre le CRCDQ et le ministère des relations internationales, le ministère des régions et le ministère responsable de la Capitale nationale à propos de trois objectifs particuliers : (1) Contribuer au développement socioéconomique de la région de Québec en accroissant son rayonnement international à l'extérieur du Québec ; (2) Faire connaître la région auprès de ses clientèles étrangères prioritaires ; (3) Accroître ses compétences en matière internationale. Cette entente visait principalement à permettre la naissance d'une structure de gestion autonome pour le GRI.

Au cours de l'an 2000, le CRCDQ a aussi envisagé de monter un réseau des villes et des régions de l'Atlantique Nord. Cette thématique est d'ailleurs inscrite dans le plan stratégique de l'organisme et a mené à la production d'une étude de faisabilité en 2000.

Le CRCDQ a ensuite largement encouragé les activités du GRI et de la Ville de Québec dans le cadre des missions menées notamment en Chine (trois missions, entre 1999 et 2002), en France (quatre missions entre 1998 et 2002), en Belgique (2000 et 2001) et en Amérique latine (2000) dans le cadre d'une mission pan québécoise. Le CRCDQ est également partie prenante dans le déroulement des Rencontres Champlain-Montaigne (tenue d'un colloque interuniversitaire) et du Forum économique Xi'an – Changchun (rencontre d'hommes d'affaires régionaux et chinois).

Actuellement, le CRCDQ s'est temporairement retiré de la gestion des activités internationales pour deux raisons : (1) la fin de l'entente spécifique qui permettait au GRI d'exister en tant qu'entité autonome ; (2) le processus de fusions municipales, qui remettaient en cause la structuration des activités internationales. Par contre, les autorités du CRCDQ souligne que la dimension du rayonnement international et l'immigration font toujours partie de leurs préoccupations, puisque inscrits dans l'entente-cadre de l'organisme : le 4^{e} axe précise que le CRCDQ a pour mandat de « Renforcer le rôle et le rayonnement de la région de la Capitale nationale sur les plans national et international » avec comme seconde priorité « d'assurer le rayonnement international de la région de la Capitale nationale » avec trois objectifs : (1) accroître les partenariats et la concertation des actions entre les acteurs de la région intervenants au niveau international ; (2) promouvoir à l'étranger le savoir-faire, les infrastructures, les institutions et les spécificités de la région ; (3) favoriser la tenue et la consolidation d'événements récurrents à caractère international en fonction des créneaux retenus pour la région.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. Les activités de relations internationales ne sont pas directement évoquées par le CRCDCA. Le plan stratégique de 1995-2000 montrait particulièrement un souci de renforcer la base économique de la région de Chaudière-Appalaches, en soutenant le développement manufacturier et l'offre de services aux collectivités locales. De même, le CRCDCA avait aussi pour objectif la consolidation de l'offre récréotouristique.

Au cours des débats entourant les fusions municipales, le CRCDCA prenait position contre le rattachement de Lévis à la CMQ, en raison de l'importance stratégique de cette Ville pour le territoire de Chaudière-Appalaches. Cette prise de position a mené l'organisme à créer des liens très étroits avec des partenaires régionaux liés à la promotion économique, notamment l'ATR et CA Export.

Récemment, le CRCDCA, de concert avec la Ville de Lévis et quelques autres municipalités, confiaient à CA Export le soin de rédiger un plan régional d'internationalisation. Ceci découle d'une entente spécifique signée en mai 2001 avec le gouvernement québécois. Le CRCDCA appuie également Lévis dans sa démarche en vue de créer le CELCA. En 2002, le CRCDCA adoptait un nouveau plan stratégique qui soulignait toute l'importance de l'économie du savoir, du soutien aux entreprises dynamiques et de la promotion touristique. Ce faisant, le CRCDCA encourage – par la concertation – les organismes déjà actifs internationalement à représenter la région sur la scène mondiale, sans occuper lui-même ce rôle.

3. ORGANISMES DE PROMOTION

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN – PÔLE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES. La CODEM, rebaptisée Pôle Québec-Chaudière-Appalaches, est un organisme de promotion économique actuellement en cours de structuration. Annoncé initialement en juin 2002 par le maire de Québec et le ministre responsable de la région de la Capitale Nationale, cet organisme se veut un regroupement de plusieurs organisations régionales à caractère économique. La structure de cet organisme devait regrouper initialement la SPÉQM, le GATIQ, le Parc technologique, la Cité de l'optique, Émergence entrepreneur et AgBiocentre. Ce dernier organisme a toutefois amené des bémols, n'ayant pas été consulté dans le processus. Le Parc technologique ne fait pas non plus partie de la nouvelle organisation. Pôle Québec-Chaudière-Appalaches se veut une organisation gérée sur modèle privé, ayant deux coprésidents issus du milieu des affaires et un conseil d'administration majoritairement privé. L'organisme identifiait dix filières industrielles prioritaires : optique-photonique, géomatique, multimédia et logiciel, service et informatique, électronique, biopharmaceutique, équipements médicaux, nutraceutiques et aliments fonctionnels, technologies de l'environnement et plasturgie. Bref, des secteurs à forte valeur ajoutée.

Rapidement, la Ville de Lévis a questionné le processus de formation de la CODEM, soulignant le peu de consultations menées auprès des intervenants de la Rive-Sud. Après plusieurs semaines d'attente (novembre 2002), la Ville de Lévis a officiellement refusé de faire partie de l'organisation. Elle évoque le peu de transparence du processus de création de la CODEM et de son style de gestion (l'organisme ayant été bâti par des fonctionnaires du Bureau de la Capitale nationale et de la Ville de Québec et prévoyant être géré par des entrepreneurs). Le maire de Lévis soulignait ainsi le peu d'imputabilité d'une telle structure, appelée à gérer des fonds publics, de même que la perspective d'une sous-représentation de la Rive-Sud.

La CODEM a néanmoins poursuivi son développement, en fixant au 1er janvier 2003 son entrée en opération et en prévoyant, au mois d'avril de la même année, la fusion des quatre organismes restants (SPÉQM, GATIQ, Cité de l'optique et Émergence entrepreneur). Elle est aussi approchée par des entreprises de la région de Chaudière-Appalaches, qui souhaitent faire partie du conseil d'administration, notamment les industries MAAX, ADS et Prévost Car.

La CODEM, qui a changé de nom en avril pour devenir le Pôle Québec-Chaudière-Appalaches, se destine à offrir des services-conseils (conseils à l'exportation, formation du personnel, séminaires de masse). Elle gérera un budget annuel de 4,5 millions de dollars et se concentrera

sur quatre secteurs principaux : technologies de l'information (informatique et optique-photonique), biotechnologies, manufacturier innovant et productions audiovisuelles. L'arrimage des anciens organismes est toujours en cours et les relations potentielles avec la Ville de Lévis ne sont pas encore évoquées.

CONSEIL ÉCONOMIQUE LÉVIS-CHAUDIÈRE-APPALACHES. La région de Chaudière-Appalaches a lancé en mars 2003 son projet de CELCA, organisme de développement économique et international. L'objectif est de regrouper les organismes CA Export, Action PME et pépinières d'entreprises innovantes au sein d'une seule structure capable d'aider les PME dans leurs démarches d'exportation. Quatre objectifs sont visés : (1) exportation et commercialisation internationale (2) innovation et productivité (3) promotion des investissements (3) essaimage d'entreprises innovantes. La CELCA vise à offrir des services-conseils et de l'encadrement aux PME en processus d'exportation.

Réponse avouée au projet de CODEM sur la Rive-Nord, la CELCA a aussi pour but de soutenir le sentiment d'appartenance au sein de Chaudière-Appalaches et de tenir compte de ses spécificités économiques. Outre Lévis, les villes de Montmagny, Sainte-Marie, Thetford-Mines, Saint-Georges, la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches et le CRCDCA font partie du projet. Certaines voies discordantes se sont faites entendre, notamment l'opposition municipale à Lévis, pour souligner l'isolement potentiel de la Ville par rapport à la région métropolitaine.

L'organisme – qui doit entrer en fonction en septembre 2003 – disposerait d'un budget total de 3 millions de dollars financé par Lévis (120 000$), par quatre autres municipalités (7 000$ chacune), par les deux autres paliers de gouvernement (montant indéterminé) et par la tarification des services offerts.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN. La SPÉQM, fondée en 1988, fait partie des organismes destinés à se fusionner pour former la CODEM (Pôle Québec-Chaudière-Appalaches). Ses missions principales consistent à fournir de l'aide à l'exportation, à rechercher des investissements nationaux et internationaux et à promouvoir les secteurs d'excellence. En 2002, ses secteurs de force étaient (1) le biomédical et les sciences de la vie (2) les technologies de l'information (3) pétrochimie et plasturgie (3) métaux, minéraux et matériaux nouveaux (4) bioalimentaire (5) technologies de l'environnement (6) matériaux de construction et transformation du bois (7) industrie du cinéma et de la vidéo.

Financée par les municipalités et les gouvernements du Québec et du Canada, la SPÉQM dispose également de deux autres outils : SPÉQM Export, dédié spécifiquement à l'encadrement des entreprises en démarche d'exportation (136 dossiers d'entreprises traités en 2002), et le Bureau du film – région de Québec, qui fait la promotion de la région auprès des producteurs. La SPÉQM est la principale organisation de promotion économique de la région de Québec et fait régulièrement partie de la mise sur pied de missions économiques régionales, conjointement avec la Ville de Québec.

La SPÉQM est particulièrement dédiée au réseautage, notamment à travers sa participation ou son implication financière et logistique dans des événements tels que le Forum économique Xi'an-Changchun ou Futurallia. Cette mission de mise en réseau des acteurs s'accompagne aussi de « missions charmes » vers des destinations jugées prioritaires, particulièrement les villes de

Boston et de Toronto, qui ont reçu des missions économiques et même la publication dans des journaux locaux d'encarts publicitaires vantant la région de Québec. Notons aussi un certain intérêt pour l'Europe de l'Ouest et la Chine, ce dernier marché étant développé conjointement avec la Ville de Québec.

CHAUDIÈRE-APPALACHES EXPORT. CA Export est l'organisation principale vouée à se fondre dans la future CELCA. Fondée au cours des années 1990, CA Export est essentiellement vouée à l'encadrement des PME manufacturières qui se lancent sur le marché international, principalement américain. Ainsi, en plus de fournir aux entrepreneurs du soutien informationnel sur les marchés visés, CA Export accompagne l'entreprise dans des salons internationaux et prête du personnel expert dédié à la mise en marche du processus d'exportation.

Tout comme la SPÉQM, CA Export favorise le réseautage d'entreprises, en créant notamment des clubs d'exportateurs, où se rencontrent des entrepreneurs chevronnés et habitués d'exporter et d'autres qui en sont à leurs premières armes. CA Export organise également des missions économiques de prospection. On en compte notamment aux États-Unis, au Mexique et en Europe de l'Ouest, ces marchés étant les débouchés les plus naturels pour une PME.

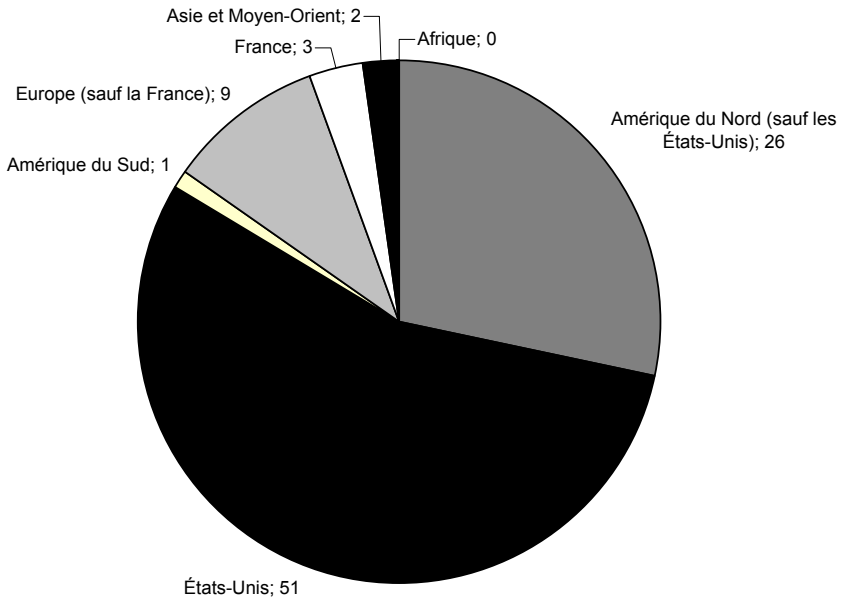
CA Export est présente à Lévis, Sainte-Marie-de-Beauce et Montmagny. L'organisme a l'obligation de s'autofinancer, grâce aux services – payants – fournis aux entreprises. CA Export est également au cœur du processus d'internationalisation de Chaudière-Appalaches, puisqu'elle a reçu le mandat d'instances régionales de rédiger un plan d'actions internationales multisectorielles. Ce plan précise quatre axes principaux : (1) positionnement de la région (réseau d'intervenants-clés ; stratégie régionale intégrée ; promotion) (2) intelligence stratégique (veille de recherche ; diffusion de l'information internationale ; soutien aux acteurs du rayonnement ; encadrement ; exploration des possibilités de coopération) (3) développement des compétences du milieu (sensibilisation du milieu ; activités de formation ; relance des jumelages) (4) accroissement des échanges économiques (aide aux entreprises exportatrices ; favorisation de l'innovation ; recrutement des projets d'investissements étrangers). Ce plan, formulé sous forme d'intentions, est encore au stade de l'ébauche.

OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA VILLE DE QUÉBEC. L'OTCQ est l'organisme de promotion sectoriel le plus important du territoire de la CMQ (à la fois ATR et organisme municipal). Avec une quarantaine d'employés à temps plein et plus de quarante autres en haute saison, l'OTCQ agit à la fois dans la promotion touristique internationale et dans l'accueil des visiteurs, notamment grâce à des guides et des kiosques d'information. L'Office est un organisme municipal mais dispose également d'une base de *membership* étendue (environ 400 membres enregistrés), principalement dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du divertissement, au sein de la Ville de Québec, mais aussi dans Portneuf, La-Jacques-Cartier, la Côte-de-Beaupré et l'Île-d'Orléans.

L'OTCQ, en plus de ses objectifs principaux, agit aussi de concert avec les autres acteurs régionaux actifs internationalement. Ainsi, l'organisme était membre du GRI et a participé à la plupart des missions économiques régionales menées par la Ville de Québec depuis 1998, y investissant logistique et financement. Toutefois, les cibles stratégiques semblent rapprocher l'OTCQ des autres organisations économiques, davantage qu'avec la Ville de Québec. Le graphique 2 illustre les destinations connues des missions choisies par l'Office pour l'année

2003. Ces destinations correspondent le plus souvent à des salons d'affaire, où grossistes et promoteurs se rencontrent.

Graphique 2 : répartition géographique des missions de promotion de l'OTCQ - 2003



Comme on peut rapidement le constater, la prospection touristique est surtout effectuée en fonction des facteurs de proximité. L'origine de la clientèle y est évidemment pour quelque chose : en 2001, 73,4% de la clientèle touristique provenait du Canada (57,7% du Québec uniquement), 14,9% des États-Unis et 11,7% d'ailleurs dans le monde.

GROUPE POUR LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. Le GRI n'existe plus depuis le 1er janvier 2001. Fondé en 1994, cet organisme s'était institutionnalisé et autonomisé en 1998. Son exemple est un cas révélateur des différentes dynamiques intra-régionales. Le GRI était d'abord constitué comme une table de concertation régionale regroupant les principaux organismes de rayonnement international (la liste des membres permet de constater que des municipalités et des organisations sectorielles en faisaient partie). Cette structure non hiérarchique tentait de cibler des besoins en matière d'internationalisation qui transcendait les barrières territoriales et sectorielles. C'est ainsi que fut produite une affiche en quatre langues, qui présentait les principales caractéristiques des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Face à un désir manifesté par plusieurs membres, le GRI a pris le chemin de l'institutionnalisation pour deux raisons principales : (1) définir des priorités multisectorielles couvrant les deux régions (2) obtenir du financement pour ses projets.

Ainsi, en 1998, le GRI était formé avec à sa tête, un coordonnateur chargé du suivi des 18 projets (identifiés par des fiches) issus du plan d'action soumis aux bailleurs de fonds (Ministère des

régions, Ministères des relations internationales et Développement économique Canada). Au moment de la création du GRI institutionnalisé toutefois, les membres provenant de Chaudière-Appalaches étaient en minorité. Seul le CRCDCA détenait un siège au Conseil d'administration comme membre non votant. Celui-ci ne se présentait d'ailleurs que très rarement. Les priorités établies par les membres étaient principalement de deux ordres : (1) développement d'outils de promotion et d'accueil (pochettes d'information, vidéo promotionnel, vitrine d'accueil) (2) études des composantes régionales (liaisons aériennes, attraction d'organisations internationales).

Plusieurs difficultés surgissaient périodiquement, notamment le critère de multisectorialité des projets évoqués ou l'indépendance réelle de l'organisme face au CRCDQ d'une part (le GRI partageait les bureaux de l'organisme, le service de secrétariat et le directeur-général du CRCDQ était vice-président du GRI) et la Ville de Québec d'autre part (on a souligné la fréquente participation financière du GRI aux missions économiques de la Ville de Québec).

Le GRI a connu une intense période de remise en question au cours de l'année 2000, publiant un document sur l'avenir du Groupe. Il y était mentionné particulièrement le rôle du GRI quant à la concertation et à la coordination de divers projets structurants pour la région. Le comité de gestion du GRI recommandait alors de clarifier le mandat de l'organisme et de lui donner les moyens de ses ambitions. Les bouleversements du monde municipal ont interrompu cette volonté.

Les ententes spécifiques qui permettaient au GRI d'exister prirent fin en mars 2001. À cette date, les différents bailleurs de fonds acceptèrent de prolonger le mandat du GRI jusqu'au 31 décembre 2001, afin de compléter certains projets en cours de réalisation. Au 31 mars 2001, huit projets étaient complétés (trois études, une trousse d'informations régionales, un site électronique, l'accueil de délégations et des missions régionales). Le GRI a pu compléter une majorité des ses projets à temps.

4. INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

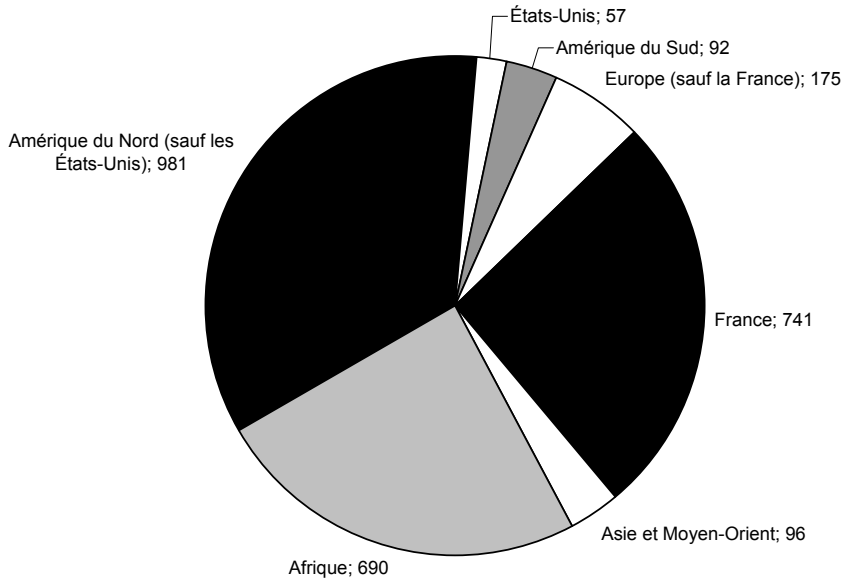
UNIVERSITÉ LAVAL. L'Université Laval est une importante institution de recherche et d'enseignement universitaire, tant au Québec qu'au Canada. Ses activités internationales sont multiples et décentralisées et font de l'institution une des plus importantes organisations internationales de toute la région. En effet, en plus d'une certaine « diplomatie » officielle menée par les membres de l'équipe rectorale et des décanats, il faut mentionner aussi les innombrables déplacements extra-territoriaux des enseignants et des étudiants, chez qui l'éducation revêt une dimension internationale sans cesse plus importante.

En tant qu'institution, l'Université Laval axe ses priorités internationales sur trois aspects : (1) internationalisation de la formation des étudiants (qui se traduit par l'introduction d'un profil international dans plusieurs programmes, amenant les étudiants à recevoir une partie de leur formation à l'étranger) (2) accueil et intégration des étudiants étrangers (qui se traduit par l'octroi – entre autres – de bourses de résidence et d'autres mesures favorisant l'accueil) (3) coopération internationale (qui se traduit par la signature d'ententes interuniversitaires). Depuis plusieurs années, l'université compte deux institutions dédiées aux activités internationales : le Bureau

d'information et de promotion, qui participe aux salons et expositions internationales visant à vanter l'université et le Bureau des relations internationales, qui s'occupe de la gestion des ententes internationales et de l'implantation du profil international. Le Bureau des relations internationales devrait prochainement hériter du rôle de la promotion internationale alors que le Bureau d'information et de promotion conserverait la tâche de la promotion nationale.

Dans le cas de l'internationalisation de la formation, l'université a mis sur pied un profil international qui couvre maintenant plus d'une centaine de programmes de formation des trois cycles, ceci afin d'obtenir des subsides pour envoyer ses étudiants recevoir une partie de leur formation dans des universités pré-identifiées. Quant aux étudiants étrangers, ils représentent environ 10% de la clientèle étudiante de l'université. Voici un graphique qui présente la répartition géographique de la provenance de ces étudiants :

Graphique 3 : répartition géographique de la provenance des étudiants étrangers inscrits à l'Université Laval - 2000

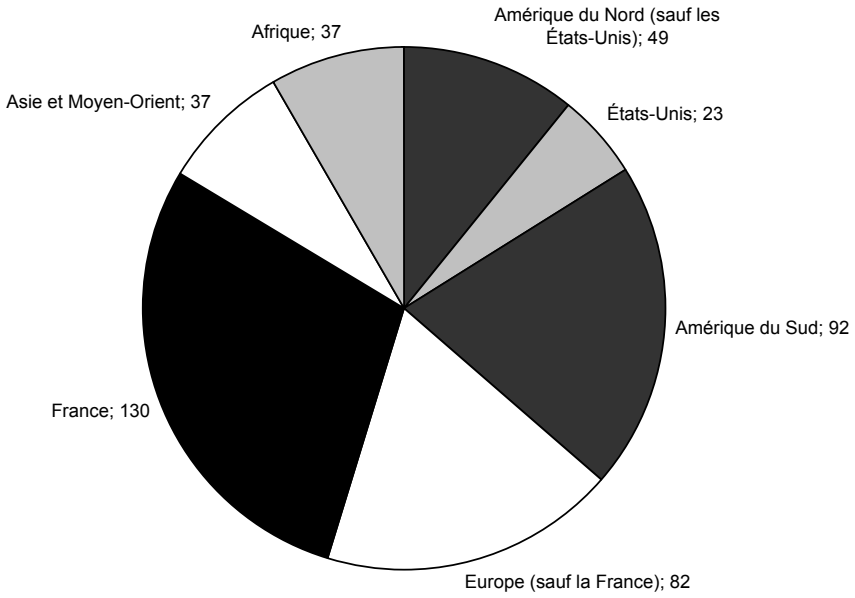


On constate rapidement l'impact très important des communautés francophones sur ces chiffres, puisque la France et l'Afrique francophone (le Maghreb particulièrement) sont largement majoritaires. Même pour le reste du Canada, on note une présence soutenue d'étudiants provenant des provinces les plus francophones, comme le Nouveau-Brunswick ou l'Ontario. Il est important aussi de noter que l'Université Laval (comme d'ailleurs les autres universités francophones du Québec) se situe à contre-courant des autres universités nord-américaines, dont la population d'étudiants étrangers est majoritairement composée d'asiatiques.

Quant à la dimension de la coopération internationale, l'indicateur le plus fiable est constitué par les 413 ententes-cadres signées par des représentants universitaires. La répartition géographique de ces ententes est plus diversifiée que dans le cas de la provenance des étudiants étrangers (voir

le graphique 4 à la page suivante), traduisant une volonté d'ouverture sur la plupart des régions du monde. Il est intéressant de noter que les jumelages les plus anciens sont situés en Afrique, puisque la première mission internationale de l'Université Laval était – en quelque sorte – de poursuivre l'œuvre des missionnaires religieux du début du 20e siècle. Actuellement, la tendance est à la ratification d'ententes avec l'Amérique latine, les États-Unis et la France.

Graphique 4 : répartition géographique des ententes internationales de l'Université Laval



L'Université Laval est aussi un partenaire régional très engagé. L'institution a participé à la plupart des activités internationales de la Ville de Québec (missions régionales surtout) et est au cœur des Rencontres Champlain-Montaigne, conjointement avec la Ville et l'Université de Bordeaux. L'université a également coprésidé le GRI entre 1998 et 2001 et a mené à terme certains projets de cet organisme.

COLLÈGE MÉRICI. Le Collège Mérici n'est pas le seul établissement collégial à disposer d'activités internationales, mais l'étendue et l'intégration de celles-ci dans le cursus même des étudiants font de cet établissement un exemple très pertinent. Le Collège dispose donc d'une structure d'activités internationales qui s'appuie (1) sur l'exportation du savoir-faire de l'institution (au Maroc surtout), plus particulièrement les disciplines reliées à l'hôtellerie et au tourisme et (2) sur l'exécution de stages par ses étudiants. Le Collège rapporte actuellement 18 partenariats à travers le monde (en Amérique latine, en Asie et en Europe particulièrement).

Le Collège s'est aussi beaucoup impliqué dans les activités internationales de la région, en participant notamment à plusieurs missions de la Ville de Québec. Il en a résulté des ententes de coopération avec des instituts d'enseignement des villes de Xi'an et Changchun, elles-mêmes partenaires de Québec. Le Collège a également été membre du GRI comme observateur. On peut

aussi mentionner un partenariat très étroit entre le Collège et l'OTCQ, notamment dans l'encadrement des futurs diplômés.

5. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

Comme dans le cas des municipalités, on remarque rapidement une certaine polarisation des efforts internationaux sur chaque rive du territoire de la CMQ. La mise sur pied de deux organismes de promotion économique internationale sur le même territoire rend difficile toute interprétation harmonieuse de la situation. De plus, on s'aperçoit d'une différence très nette entre les intérêts des acteurs économiques sectoriels, qui favorisent des marchés sûrs, et ceux des acteurs territoriaux et d'enseignement, qui privilégient l'Europe et des destinations plus éloignées.

Il faut toutefois noter un haut niveau d'expertise et de potentiel international au sein de la région. La plupart des organismes peut compter sur une solide expérience, chacun dans leur secteur d'activité. L'expérience du GRI, malgré sa fermeture, prouve qu'une mise en commun des efforts, même difficile, demeure toujours possible et peut produire des résultats très intéressants.

RECOMMANDATIONS

La CMQ, en tant qu'organisme territorial, multisectoriel et métropolitain, pourrait servir de relais entre les diverses organisations sectorielles présentes sur les deux rives du fleuve, afin de favoriser la mise en réseau des acteurs de ce système international en voie de morcellement.

ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

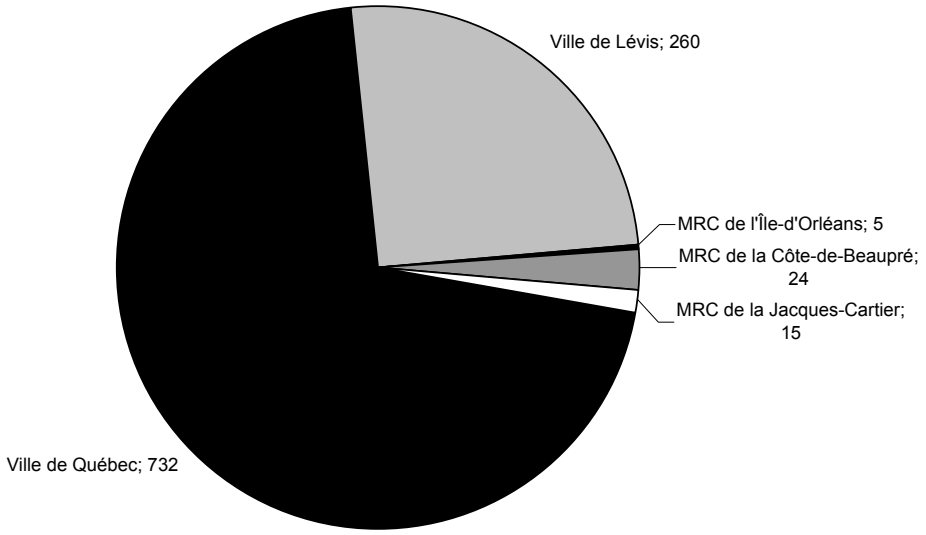
1. CARACTÉRISTIQUES GLOBALES 30
2. CARACTÉRISTIQUES D'EXPORTATION 34
3. SYNTHÈSE ET ANALYSE 38

1. CARACTÉRISTIQUES GLOBALES

STATISTIQUES. Cette première section présente les caractéristiques globales des 1036 entreprises présentes sur le territoire de la CMQ, selon la base de données du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour l'année 2002. Les caractéristiques analysées sont la localisation des entreprises dans l'espace*, la taille moyenne en nombre d'employés, l'ancienneté moyenne, le secteur d'activité selon le Code d'activité des entreprises du Québec, le chiffre d'affaires, la recherche et développement, la distribution nationale et les normes d'excellence.

LOCALISATION DES ENTREPRISES. Comme mentionné plus haut, l'échantillon disponible pour la CMQ compte 1036 entreprises de fabrication. Ces entreprises présentes sur le territoire de la CMQ sont particulièrement polarisées entre les deux principales municipalités, Québec et Lévis. Le graphique 5 illustre cette réalité.

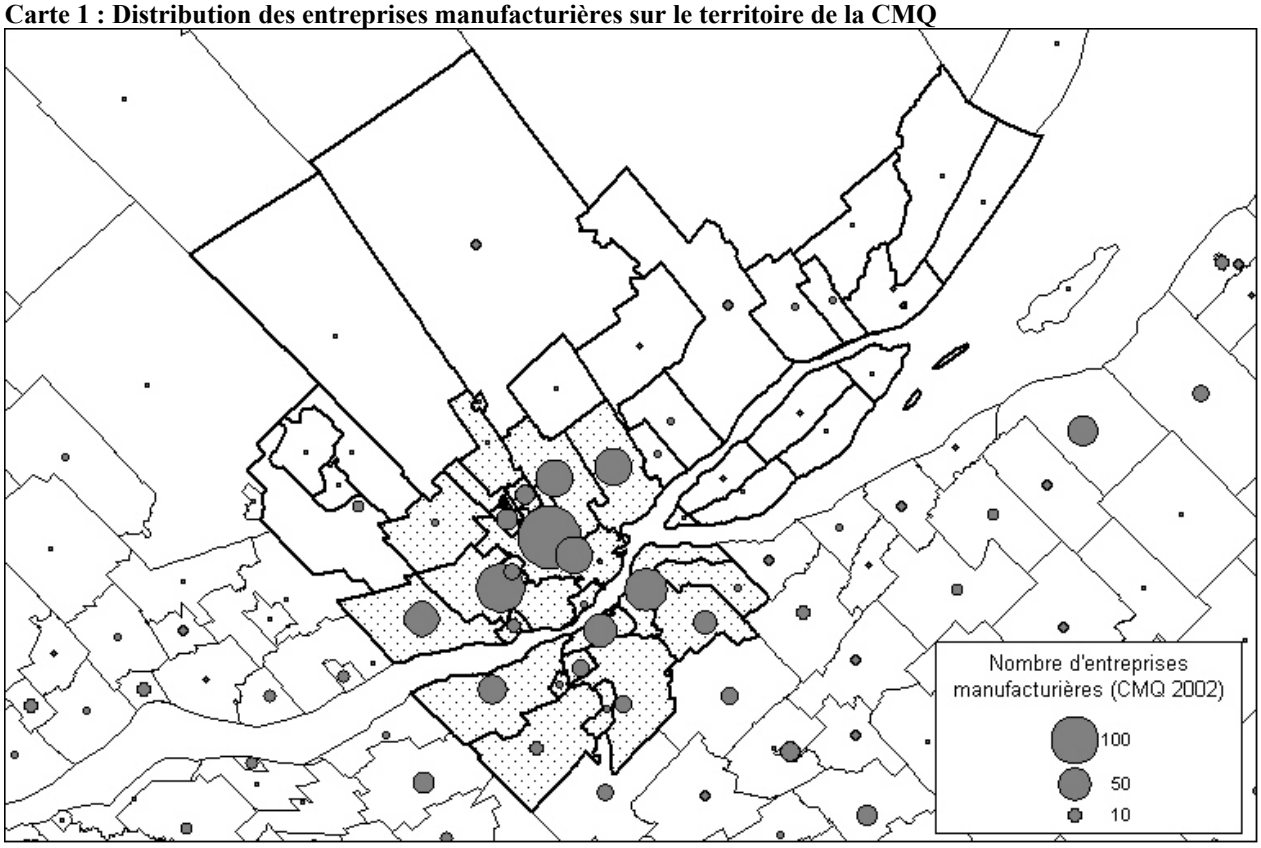
Graphique 5 : répartition des entreprises manufacturières sur le territoire de la CMQ



La Ville de Québec contient à elle seule 72% des entreprises manufacturières du territoire de la CMQ contre 25% pour Lévis. Les trois autres MRC se partagent les trois derniers pour cent. Afin d'avoir une idée de la répartition géographique plus précise, la carte 1 (page suivante) présente la distribution des entreprises manufacturières sur le territoire de la CMQ, en conservant les anciennes limites municipales.

* Cette caractéristique est présentée selon l'appartenance municipale

Carte 1 : Distribution des entreprises manufacturières sur le territoire de la CMQ



TAILLE MOYENNE DES ENTREPRISES. La taille moyenne d'une entreprise peut se mesurer de multiples façons. La statistique employée ici est constituée par le nombre moyen d'employés que compte chaque entreprise (cette statistique inclut les employés de bureau et ceux liés à la production). La table 1 illustre cette statistique.

Tableau 1 : Nombre moyen d'employés des entreprises manufacturières de la CMQ

	N	Minimum	Maximum	Moyenne
Nombre total d'employés dans l'entreprise en 2002	1036	1	1210	**28,87**

On constate que la moyenne – moins de 30 employés – suggère une forte présence de PME manufacturières. Généralement, toutefois, les entreprises manufacturières du territoire de la CMQ sont de taille assez modeste. L'écart entre le minimum et le maximum ainsi que la variabilité qui en découle (non indiquée dans le tableau, mais égale à 65) indique un écart important entre quelques entreprises ayant un grand nombre d'employés et une vaste majorité d'autres entreprises ne disposant que de quelques employés.

L'ÂGE MOYEN DES ENTREPRISES. L'âge moyen des entreprises d'une région est souvent un signe du degré de pérennité économique de celle-ci. Le tableau 2 présente cette statistique.

Tableau 2 : Âge moyen des entreprise de la CMQ

	N	Minimum	Maximum	Moyenne
Âge de l'entreprise (2002 – année de création)	1036	0	109	**14,20**

La moyenne d'âge des entreprises manufacturières est d'environ 14 ans, ce qui suggère une certaine stabilité économique (le barème étant d'environ 10 ans). La variabilité est aussi contrôlée à 12,8 autour de la moyenne.

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES. Le secteur d'activité de l'entreprise est ici présenté sous le format CAEQ. Même si ce système est progressivement délaissé pour le SCIAN, nous avons tout de même une assez bonne illustration des secteurs de force de la CMQ.

Tableau 3 : Nombre d'entreprises selon leur secteur CAEQ

Secteur	Nombre	%	% cumulatif
Fabrication de produits métalliques	187	18,1	18,1
Bois	157	15,2	33,3
Imprimerie, édition et produits connexes	105	10,1	43,4
Aliments	100	9,7	53,1
Autres produits manufacturés	71	6,9	60
Meubles et articles d'ameublement	71	6,9	66,9
Produits en matières plastiques	43	4,2	70,1
Machinerie (sauf électrique)	43	4,2	74,3
Habillement	42	4,1	78,4
Produits minéraux non métalliques	38	3,7	82,1
Produits électriques et électroniques	34	3,3	85,4
Produits textiles	31	3,0	88,4
Produits chimiques	30	2,9	91,3
Matériel de transport	27	2,6	93,9
Papier et produits en papier	14	1,4	95,3
Produits en caoutchouc	10	1,0	96,3
Produits du pétrole et du charbon	9	0,9	97,2
Cuir et produits connexes	7	0,7	97,9
Première transformation des métaux	7	0,7	98,6
Textile de première transformation	5	0,5	99,4
Boisson et tabac	5	0,5	99,9
Total	**1036**	**100**	**100**

On constate que la région s'appuie sur des secteurs assez traditionnels à forte capacité d'emplois (bois, aliments, imprimerie). Il faut aussi noter une certaine percée des secteurs à forte valeur ajoutée (produits électriques et électroniques, machinerie, matériel de transport).

CHIFFRE D'AFFAIRES. Cette statistique présente le chiffre d'affaires déclaré par les entreprises selon des classes préétablies. Le tableau 4 montre le nombre d'entreprises par classe de revenu déclaré.

Tableau 4 : Classe d'importance des ventes de l'entreprise en 2001

Classe de ventes	Nombre	%	% cumulatif
Inconnu	95	9,2	9,2
Moins de 100 000$	242	23,4	32,6
100 000$ à 499 999$	126	12,2	44,8
500 000$ à 999 999$	209	20,2	65
1 000 000$ à 2 999 999$	73	7,0	72
3 000 000$ à 4 999 999$	65	6,3	78,3
5 000 000$ à 9 999 999$	55	5,3	83,6
10 000 000$ à 24 999 999$	25	2,4	86
25 000 000$ à 49 999 999$	12	1,2	87,2
50 000 000$ à 99 999 999$	1	0,1	87,3
100 000 000$ à 249 999 999$	1	0,1	87,4
Refus de répondre	132	12,6	100
Total	**1036**	**100**	**100**

Plus de la moitié des entreprises recensées déclarent un chiffre inférieur au million de dollars annuellement. Ceci confirme la structure économique régionale composée essentiellement de PME.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT. La recherche et développement est une source importante d'innovation et sert de stimulant à la productivité. Cette caractéristique est de plus en plus considérée comme un facteur de développement économique et le soutien qu'on y apporte est de plus en plus important. Le tableau 5 illustre la proportion des entreprises manufacturières qui déclarent réaliser de la recherche et développement.

Tableau 5 : L'entreprise fait de la recherche et développement

Réponses	Nombre	%	% cumulatif
OUI	293	28,3	28,3
NON	743	71,7	71,7
Total	**1036**	**100**	**100**

Près de 30% des entreprises recensées déclare faire de la recherche et développement, ce qui est assez modeste, mais s'explique en partie par la présence de secteurs traditionnels habituellement peu enclin à innover (bois, aliments, imprimerie, produits métalliques).

DISTRIBUTION NATIONALE. La distribution des produits à l'échelle du Québec est habituellement considérée comme un préalable à l'exportation et souligne un certain dynamisme de l'entreprise. Le tableau 6 présente cette statistique.

Tableau 6 : L'entreprise distribue ses produits à l'échelle provinciale

Réponses	Nombre	%	% cumulatif
OUI	785	75,8	75,8
NON	251	24,2	24,2
Total	**1036**	**100**	**100**

Ces résultats démontrent la vitalité des entreprises manufacturières du territoire, puisque dans une grande majorité (76%), elles arrivent à écouler leurs produits sur l'ensemble du territoire québécois, et non seulement dans leur environnement immédiat.

NORME DE QUALITÉ. Cette caractéristique des entreprises est moins souvent identifiée, mais elle signale la reconnaissance de la qualité de ses produits et de son travail manufacturier par des firmes expertes situées en-dehors du territoire canadien. On compte parmi ces normes ISO, ASCA, ainsi qu'un certain nombre de normes provenant de l'industrie militaire. Cette caractéristique donne aussi un certain indice de la recherche de reconnaissance internationale par les entreprises manufacturières. Le tableau 7 présente ces informations.

Tableau 7 : L'entreprise est accréditée par une norme de qualité

Réponses	Nombre	%	% cumulatif
OUI	127	12,3	12,3
NON	909	87,7	87,7
Total	**1036**	**100**	**100**

On remarque que relativement peu d'entreprises (12%) sont accréditées par une norme de qualité sur le territoire de la CMQ, indiquant le faible intérêt pour cette marque de reconnaissance extérieure.

2. CARACTÉRISTIQUES D'EXPORTATION

STATISTIQUES. Cette deuxième section s'intéresse particulièrement aux caractéristiques relevant des exportations manufacturières. Toujours selon la même base de données, les informations donnent la proportion des exportateurs (analysée selon la municipalité d'origine pour 2002), les zones d'exportation principales (Canada et reste du monde pour 2002) et le montant moyen des ventes provenant des exportations. Deux autres analyses sont proposées, grâce au croisement de variables globales (recherche et développement, distribution nationale) et la propension à exporter des entreprises.

PROPORTION DES EXPORTATEURS. Cette première statistique présente les entreprises qui déclarent exporter hors du Québec. Les résultats sont spécifiés selon les municipalités et MRC d'origine.

Tableau 8 : nombre d'entreprises manufacturières exportatrices par municipalité et MRC en 2002

Ville ou MRC	Nombre d'entreprises	Exporte hors Québec	%	Exporte hors Canada	%
Québec	742	329	44,0	201	27,4
Lévis	260	128	46,5	84	32,7
Île-d'Orléans	5	0	0	0	0
Beaupré	24	9	37,5	7	29,2
Jacques-Cartier	15	6	40,0	4	26,0
Total	**1036**	**457**	**43**	**296**	**28,5**

Ce tableau indique que plus de 40% des entreprises manufacturières de la CMQ ont des clients hors du Québec et près de 30% hors du Canada. On remarque aussi que les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Lévis ont proportionnellement davantage tendance à exporter (32,7%) que les entreprises situées sur les autres territoires.

Le tableau suivant présente le nombre de cas où une entreprise exporte à la fois à l'extérieur du Québec et du Canada (pour toutes les entreprises cette fois).

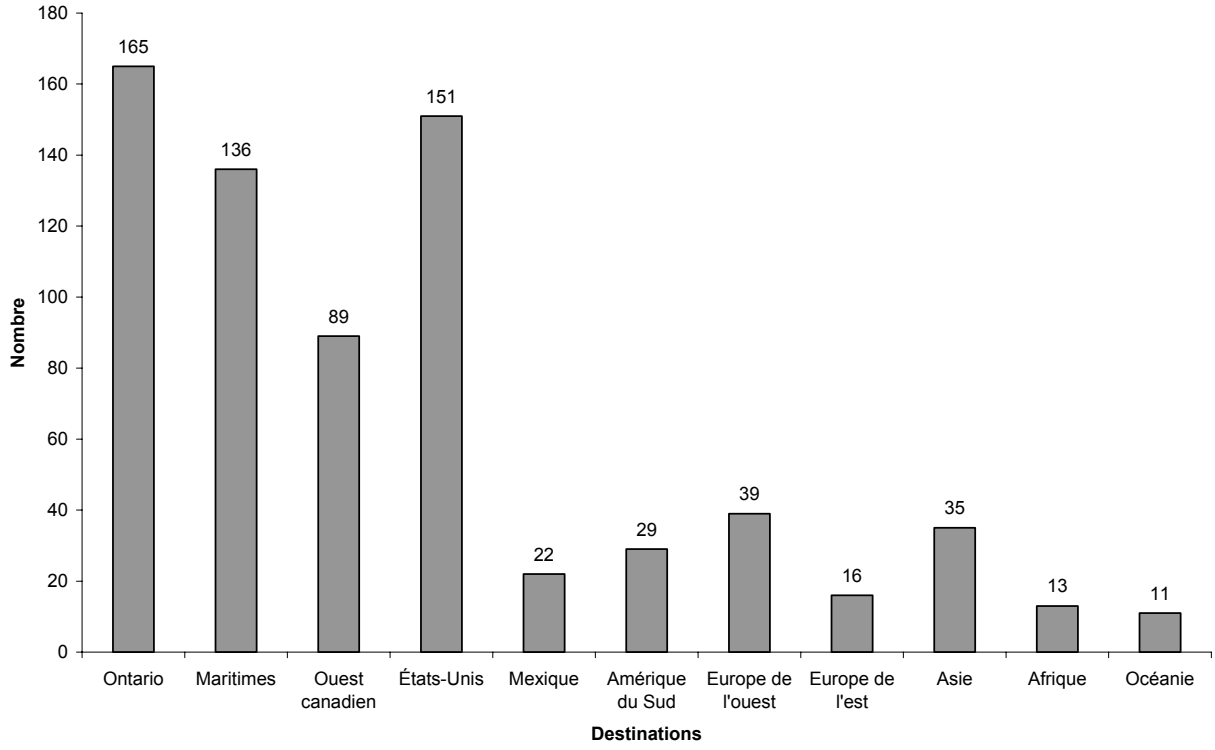
Tableau 9 : Tableau croisé exportation hors du Québec par exportation hors du Canada

L'entreprise exporte Hors Québec	L'entreprise exporte Hors Canada		Total
	OUI	NON	
OUI	296	161	457
NON	0	579	579
Total	**296**	**740**	**1036**

Ce tableau montre qu'une entreprise qui parvient à vendre ses produits sur le marché canadien a un préalable pour la vente sur le marché international (il n'existe aucun cas de vente sur le marché international, alors que le marché canadien n'était couvert). Ceci souligne l'importance du marché domestique pour les entreprises du territoire de la CMQ.

ZONES D'EXPORTATION. La répartition des exportations des entreprises de la CMQ au Canada et dans le reste du monde est un élément très intéressant pour qui s'intéresse à l'internationalisation du territoire. L'analyse consiste à vérifier les marchés d'exportation pour les entreprises exportant hors du Québec (457 cas), en incluant les destinations canadiennes. Voici le tableau qui présente les résultats.

Graphique 6 : répartition des zones d'exportation des entreprises de la CMQ (2002)



Le graphique nous présente plus de 700 cas d'exportation, signalant du même coup que plusieurs entreprises ont des destinations multiples. Ce qui est le plus important, c'est le facteur de proximité des marchés, puisque 80% des exportations effectuées hors du Québec le sont dans les marchés contiguës (l'Ontario, les Maritimes, l'Ouest canadien et les États-Unis). Ce qui est par contre très intéressant de constater, c'est que le marché américain compte à peine plus de cas d'exportation que les autres territoires étrangers réunis (151 contre 143). Ceci vient démontrer une certaine volonté d'ouverture de la part des entreprises exportatrices.

POURCENTAGE DES VENTES LIÉ À L'EXPORTATION. Cette statistique traduit l'importance des marchés d'exportation par rapport aux marchés locaux, pour les entreprises exportatrices. Deux tableaux sont présentés : le premier montre une statistique globale pour l'ensemble des entreprises (1036 cas), alors que le second s'attarde aux entreprises ayant des clients en-dehors du Canada (296 cas). Nous utilisons cette variable puisqu'au sens strict, seule une marchandise qui sort du territoire canadien est considérée comme une exportation et comptabilisée comme telle.

Tableau 10 : Pourcentage moyen des ventes reliées aux exportations manufacturières dans la CMQ

	N	Minimum	Maximum	Moyenne
% moyen des ventes effectuées hors du Canada en 2002	1036	0 %	100 %	**10,891 %**

On constate qu'au total, les exportations compte assez peu dans le chiffre d'affaires de toutes les entreprises de la CMQ (11%). Voyons maintenant chez celles qui exportent.

Tableau 11 : Pourcentage moyen des ventes reliées aux exportations manufacturières dans la CMQ

	N	Minimum	Maximum	Moyenne
% moyen des ventes effectuées hors du Canada en 2002 (exportateurs seulement)	296	0 %	100 %	**12,358 %**

Même chez les exportateurs, le résultat n'est guère meilleur (12,358%). Il faut tenir compte du refus de certaines entreprises de répondre à des questions de cette nature. Les revenus issus des exportations sont souvent gardés confidentiels. Toutefois, une telle information permet d'analyser que les marchés québécois et canadiens sont encore les plus importants pour les entreprises de la CMQ.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET EXPORTATION. Les liens qui existent entre l'innovation et l'exportation sont bien connus, l'une stimulant l'autre à travers le développement de l'excellence et de la spécialisation. Voici un tableau qui croise les entreprises faisant de la recherche et développement et celles qui exportent hors du Québec.

Tableau 12 : Tableau croisé exportation hors du Québec par recherche et développement

L'entreprise exporte Hors Québec	L'entreprise fait de la R&D		Total
	OUI	NON	
OUI	231	226	457
NON	62	517	579
Total	**293**	**743**	**1036**

Mesures de corrélation

	Mesures	Valeur	Err. Std.	T	Sig.
Par intervalle	R de Pearson	0,439	0,027	15,721	**0,000**
Par ordinal	Corrélation de Spearman	0,439	0,027	15,721	**0,000**

Ce tableau – ainsi que les mesures de corrélation qui l'accompagnent – montre très clairement le lien très fort qui unit l'exportation hors du territoire québécois et l'innovation (231 entreprises font les deux, pour une signification inférieure à 0,05%). Ceci illustre toute l'importance à accorder au soutien de l'innovation comme mesure indirecte de favorisation de l'exportation.

DISTRIBUTION LOCALE ET EXPORTATION. L'autre élément d'analyse le plus récurrent dans la littérature sur l'exportation concerne le lien très fort existant entre le développement d'un réseau de distribution provincial et l'éventuelle vente de marchandises sur les marchés étrangers. Voici un dernier tableau qui croise ces informations.

Tableau 13 : Tableau croisé exportation hors du Québec par distribution provinciale

L'entreprise exporte Hors Québec	Distribution provinciale		Total
	OUI	NON	
OUI	431	26	457
NON	354	225	579
Total	**785**	**251**	**1036**

Mesures de corrélation

	Mesures	Valeur	Err. Std.	T	Sig.
Par intervalle	R de Pearson	0,384	0,023	13,389	**0,000**
Par ordinal	Corrélation de Spearman	0,384	0,023	13,389	**0,000**

Encore une fois, ce tableau illustre assez clairement un facteur d'exportation. On constate que les entreprises qui distribuent déjà leurs produits sur le territoire québécois sont celles qui tendent le plus à exporter (signification inférieure à 0,05%).

3. SYNTHÈSE ET ANALYSE

Le portrait des entreprises manufacturières du territoire de la CMQ révèle une structure fortement dominée par les PME issues des secteurs traditionnels. On remarque aussi une tendance à exporter dans les marchés immédiats et peu coûteux en terme de transport. L'analyse souligne le rôle prépondérant de la recherche et développement dans la stimulation de l'exportation. Il est donc préoccupant que seulement 28% des entreprises déclarent en réaliser.

Le soutien à l'innovation et un meilleur arrimage des destinations internationales entre les secteurs privé, public, parapublic et municipal (arrimage des marchés privilégiés par le secteur privé et des destinations encouragées par les municipalités et les organisations sectorielles) semblent être des voies porteuses de progrès pour le soutien au développement économique du territoire de la Communauté.

CONCLUSION

1. SYNTHÈSE DES DONNÉES RECUEILLIES 40
2. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS 40

1. SYNTHÈSE DES DONNÉES RECUEILLIES

MUNICIPALITÉS ET MRC. Les données recueillies pour cette recherche soulignent une volonté très forte d'ouverture sur le monde de la part de l'ensemble des municipalités, ainsi qu'un désir de structuration des activités internationales à travers une certaine vision métropolitaine. Toutefois, cette vision n'est pas la même pour tous. Les orientations prises par les Villes de Québec et de Lévis tendent à démontrer les difficultés d'arrimage entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent, tant au plan de l'internationalisation que pour d'autres aspects de développement économique. Ces difficultés risquent d'occulter les besoins et les intérêts internationaux que peuvent avoir les autres acteurs municipaux du territoire de la CMQ.

ORGANISATIONS RÉGIONALES. Les orientations divergentes des deux principales municipalités de la CMQ ont des conséquences directes sur la structuration récente des organisations régionales. Le regroupement des forces économiques s'effectue indépendamment, à travers le Pôle Québec-Chaudière-Appalaches (identifié à la Rive-Nord, mais recherchant des appuis au sein de la région de Chaudière-Appalaches) et la CELCA (soutenue par Lévis pour représenter la région de Chaudière-Appalaches). Il existe néanmoins plusieurs autres organisations internationales sur le territoire de la CMQ, qui constituent des forces de développement. On peut noter, entre autres, l'OTCQ – une organisation bâtie sur le modèle privé – ou l'Université Laval – qui peut être perçue comme un phare de la nouvelle économie. La CMQ dispose d'excellentes infrastructures organisationnelles, mais doit composer avec un déficit d'interaction entre ces organisations et une difficile réorganisation institutionnelle liée à la promotion économique.

ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES. Les données du CRIQ ont permis de dresser un portrait des entreprises de fabrication qui soulignent l'importante polarisation de celles-ci, sur le territoire de la CMQ entre Québec et Lévis. Ces données suggèrent aussi que la structure économique industrielle de la CMQ est dominée par les PME des secteurs traditionnels, avec une présence intéressante d'entreprises à forte valeur ajoutée. Les exportations sont quant à elles destinées prioritairement aux marchés immédiats, canadien et américain. Il est aussi important de noter les liens forts qui existent entre le développement d'un réseau distribution provincial, l'innovation et l'exportation.

2. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

a) Miser sur la collaboration et la diffusion d'informations intermunicipales régionales dans le cadre d'activités internationales est une option intéressante que pourrait envisager la CMQ.

b) La CMQ, en tant qu'organisme territorial et multisectoriel, pourrait servir de relais entre les diverses organisations sectorielles, afin de favoriser la mise en réseau des acteurs de ce système international en voie de morcellement.

c) Le soutien à l'innovation et un meilleur arrimage des destinations internationales entre les secteurs privé, public, parapublic et municipal (arrimage des marchés privilégiés par le secteur privé et des destinations encouragées par les municipalités et les organisations sectorielles) semblent être des voies porteuses de progrès pour le soutien au développement économique du territoire de la Communauté.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARTICLES ET LIVRES

DERYCKE, Pierre-Henri (2000*) Structure des villes, entreprises et marchés urbains*. Paris : L'Harmattan.
LERESCHE, Jean-Philippe (1995) *Métropolisations : interdépendances mondiales et implications lémaniques*. Genève : Georg.
LERESCHE, Jean-Philippe (2001) *Gouvernance locale, coopération et légitimité : le cas suisse dans une perspective comparée*. Paris : Éditions Pédone.
ROSENAU, James (1992) The Relocations of Authority in a Shrinking World. In *Comparative Politics*. 24 (3). 253-272.
STOKER, Gerry (1998) Governance as theory : five propositions. In *Governance*. Genève : UNESCO. 17-27.

Recension d'articles parus dans le quotidien le Soleil, entre 2000 et 2003

2. DOCUMENTS

GRI.	Bilan des activités 2001
	Rapport de la tournée des partenaires
	Bilan final et fiches de projets
CRCDQ.	Rapports annuels 1994-2002
CRCDCA.	Rapports annuels 1998-2002
SPÉQM.	Rapports annuels 1995-2002
OTCQ.	Rapport annuel 2002
	Activités de promotion 2003
CAExport	La région Chaudière-Appalaches sur la scène internationale
	Rapport d'activité 2000-2002
ULaval	Rapport du Bureau international 2002
	Politique d'internationalisation